



Le 25 août 2026

PAR SDÉ

M^e Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de l'annexe FAC-011-4-QC-3 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4346-2026
Notre dossier : LTG 08536

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie les réponses aux engagements pris à la séance de travail du 11 août 2026 comme pièce **HQCF-3, document 1** relativement au dossier mentionné en titre.

Le Coordonnateur dépose également certaines pièces révisées et vous réfère à la liste des pièces que nous produisons également ce jour.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT
/im

p.j.

c.c. M^e Pierre Grenier (RTA)